

CHAUFFE-EAU INDIRECT

DIRECTIVES D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Veillez lire attentivement ces instructions avant l'utilisation du chauffe-eau.

TABLE DES MATIÈRES

I)	Introduction	2
II)	Prévention et sécurité	2
III)	Installation	2
IV)	Utilisation	4
V)	Entretien	4
	Garantie	6

VEUILLEZ CONSERVER CES DIRECTIVES DANS UN ENDROIT SÛR AFIN DE POUVOIR LES CONSULTER ULTÉRIEUREMENT.



⚠️ AVERTISSEMENT:

Une installation, un réglage, une modification, une réparation ou un entretien inadéquat peut occasionner des blessures ou des dommages matériels. Consultez le présent manuel. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements additionnels, appelez un installateur qualifié, un centre de service licencié ou votre fournisseur de service d'électricité.

⚠️ POUR VOTRE SÉCURITÉ

- Ne pas ranger ni utiliser de l'essence ou d'autres liquides ou vapeurs inflammables à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil.
- L'installation et la réparation de cet appareil doivent être effectuées par un installateur qualifié, un centre de service licencié ou votre fournisseur de service d'électricité.

⚠️ AVERTISSEMENT:

Tout manquement aux présentes directives peut causer un incendie ou une explosion pouvant se traduire par des dommages matériels, des blessures ou la mort

⚠️ MISE EN GARDE

Le fluide caloporteur utilisé doit être de l'eau ou tout autre fluide non-toxique ayant une cote de toxicité, ou une classe, de 1, tel que défini dans le Clinical Toxicology of Commercial Products, 5e édition.

La pression du fluide caloporteur doit être limitée à 30 PSIG à l'aide d'une soupape de surpression homologuée.

Pour obtenir des informations sur l'installation, l'utilisation, la performance ou avant de désinstaller le chauffe-eau, veuillez appeler sans frais au:
 (S'il s'agit d'un chauffe-eau loué, veuillez communiquer avec l'entreprise de location)

1-888-GSW-TECH
1-888-479-8324

I) INTRODUCTION

Nous vous remercions de vous être procuré ce chauffe-eau. Une fois bien installé et entretenu régulièrement, il vous procurera satisfaction pour plusieurs années.

La garantie de ce chauffe-eau ne sera valide que s'il est installé, utilisé et entretenu selon les présentes instructions. Le fabricant du chauffe-eau ne pourra être tenu responsable de toute blessure ou dommage matériel résultant de tout manquement aux présentes instructions.

IMPORTANT

Ce chauffe-eau doit être installé en stricte conformité avec les directives de ce manuel ainsi qu'avec les codes locaux électriques, du gaz et du bâtiment. Il est possible que les raccords, les canalisations ou le chauffe-eau lui-même se mettent à fuir. IL EST AINSI IMPÉRATIF que le chauffe-eau soit installé de manière à ce que toute fuite émanant du chauffe-eau lui-même ou de toute canalisation d'eau qui y est raccordé, soit acheminée vers un drain d'évacuation de capacité suffisante, de telle sorte qu'il ne puisse survenir de dommage au bâtiment, à l'ameublement, aux revêtements de sol, à l'environnement immédiat, aux étages situés plus bas ou à tout autre bien pouvant être endommagé par l'eau. Cette directive est particulièrement importante lorsque le chauffe-eau est installé dans un édifice multi-étagé, sur un sol fini ou sur du tapis. GSW N'ASSUMERA AUCUNE RESPONSABILITÉ relativement à tout dommage causé par une fuite d'eau du chauffe-eau, de la soupape de sûreté température et pression ou de tout raccord. Dans la mesure du possible, choisissez un emplacement situé environ au centre du réseau d'alimentation en eau. Quel que soit l'emplacement choisi, il est suggéré de placer un bac d'égouttement approprié sous le chauffe-eau. Le bac devrait pouvoir recueillir une hauteur d'eau MAXIMALE de 45 mm (1-3/4 po) et avoir un diamètre supérieur d'au moins 50 mm (2 po) au diamètre du chauffe-eau. On doit enfin raccorder le bac à un drain d'évacuation de capacité suffisante. Lorsque le bac d'égouttement est utilisé avec un chauffe-eau à combustion, le bac ne doit pas restreindre l'alimentation en air de combustion.

MISE EN GARDE

Du gaz hydrogène peut être généré dans les canalisations d'eau chaude alimentées par tout chauffe-eau lorsque le réseau d'alimentation en eau chaude est inutilisé pour une longue période (habituellement deux (2) semaines et plus).

Le gaz hydrogène est extrêmement inflammable et peut s'enflammer lorsqu'exposé à une étincelle ou à une flamme. Afin de réduire les risques de blessures dans ces conditions particulières, il est recommandé d'ouvrir le robinet d'eau chaude de la cuisine pendant plusieurs minutes avant d'utiliser tout appareil électrique connecté au réseau d'alimentation en eau chaude. Soyez prudent en ouvrant le robinet. Lorsque du gaz hydrogène est présent dans les canalisations, un gargouillement inhabituel et des éclaboussures peuvent se produire, comme il arrive souvent lorsque de l'air est entraîné par de l'eau. Ne pas fumer ni approcher une source de chaleur ou une flamme à proximité du robinet, lorsque vous l'ouvrirez.

Des placards dépourvus de drains ou des surfaces tapissées sont des exemples d'endroits inadéquats pour l'installation de tout chauffe-eau. Si ce chauffe-eau doit être installé directement sur une surface tapissée, la dite surface tapissée doit être recouverte par un panneau de métal ou de bois placé sous le chauffe-eau, et ce panneau doit surplomber la pleine largeur et profondeur du chauffe-eau par au moins 80 mm (3 po). Si ce chauffe-eau est installé dans un placard ou une alcôve, la totalité de la surface du plancher doit être recouverte par le panneau. Ce panneau doit être assez résistant afin de supporter, sans subir de dommage, le poids du chauffe-eau rempli d'eau. Tout manquement au présent avertissement peut résulter en un risque d'incendie.

II) PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Limiteur de pression et température

Mise en garde: Afin de réduire les risques dus aux surpressions ou à la surchauffe dans ce chauffe-eau, installez des dispositifs de protection contre les surpressions et la surchauffe, en accord avec les codes locaux. Ce dispositif devrait au minimum être un limiteur de surpression et de surchauffe combiné, approuvé et homologué par un laboratoire national de certification qui maintient un registre, vérifie et inspecte la conformité d'appareils désignés, tel que requis par la dernière édition de la norme **ANSI Z21.22: Relief Valves and Automatic Gas Shutoff Devices for Hot Water Supply Systems**. La pression nominale maximale indiquée sur cette soupape de sûreté T&P ne doit pas dépasser la pression de service MAXIMALE du chauffe-eau (150 PSI). Installez la soupape dans l'ouverture marquée et prévue à cette fin. Orientez l'orifice de la soupape ou prévoyez un tuyau d'écoulement, de façon à ce que l'eau expulsée le soit à une distance de moins de 150 mm (6 po) au-dessus d'un plancher de charpente, et à l'écart de tout dispositif électrique sous tension. Le diamètre de l'orifice de la soupape ne peut être rapetissé, ni bouché sous aucune considération. L'extrémité libre du tuyau d'écoulement doit se terminer au-dessus d'un drain d'évacuation de capacité suffisante situé à l'abri du gel. NE JAMAIS fileter, bloquer ou boucher l'orifice du tuyau d'écoulement.

III) INSTALLATION

Emplacement

1. N'installez pas le chauffe-eau dans un endroit où les canalisations pourraient être soumises au gel.
2. Il est recommandé d'effectuer l'installation à proximité d'un drain d'évacuation de capacité suffisante.
3. Le robinet de vidange ainsi que toutes les trappes d'accès doivent être accessibles pour l'entretien et les réparations.
4. Ce chauffe-eau doit être installé dans un endroit où une éventuelle fuite d'eau du réservoir, des raccords ou des canalisations l'alimentant ne résultera pas en des dommages à l'environnement immédiat du chauffe-eau ou à un étage situé plus bas. Le fabricant ne reconnaît aucune responsabilité pour les dégâts causés par l'eau, ni aucun dommage accessoire ou perte indirecte, ni aucun autre type de dommage ou perte, subit par le propriétaire du chauffe-eau, ou par des tiers.

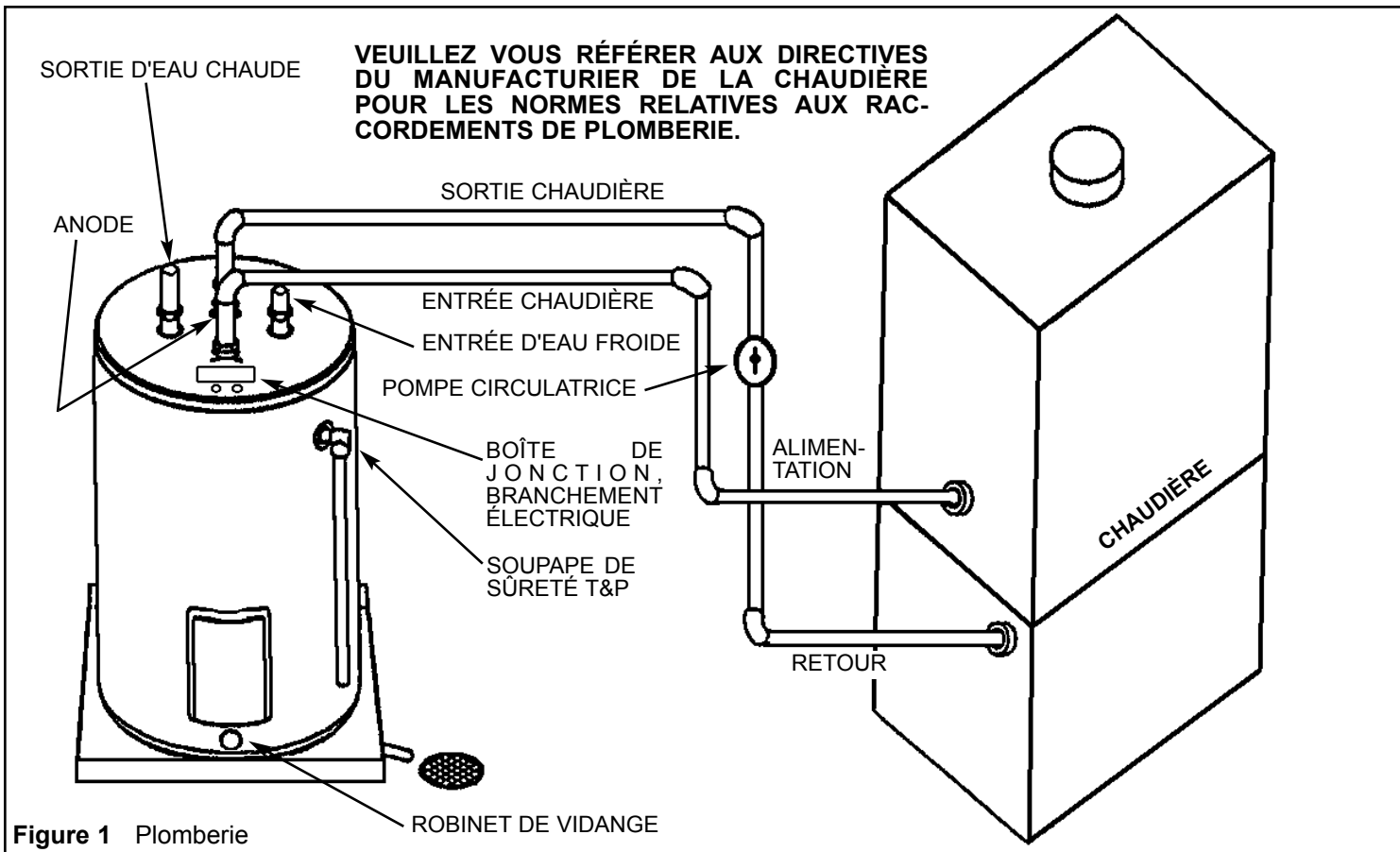


Figure 1 Plomberie



AVERTISSEMENT

Si la puissance émise par la source de chaleur est plus élevée que 100 000 btu/h, la soupape de sûreté température et pression installée en usine devrait être remplacée par une soupape de sûreté température et pression ayant une capacité nominale au moins égale ou plus grande que la puissance émise par la source.

L'enlèvement de la soupape de sûreté homologuée installée en usine (ou son non-remplacement), dégagera le fabricant de toute réclamation pouvant résulter de l'atteinte de températures ou pressions excessives.

Plomberie

1. Assurez-vous que le chauffe-eau soit au niveau avant de débiter l'installation.
2. Installez un robinet d'arrêt sur le tuyau d'alimentation en eau froide du chauffe-eau. Ce robinet servira en cas d'arrêt d'urgence. Ce robinet doit être ouvert lors de l'utilisation du chauffe-eau.
3. Une soupape de surpression homologuée doit être installée tel qu'illustré à la Figure 1.

NE UTILISEZ PAS LE CHAUFFE-EAU SANS UNE SOUPAPE DE SURPRESSION - LISEZ LA NOTE SUR LA SOUPAPE DE SURPRESSION.

4. Si vous utilisez des tuyaux en cuivre soudés, veuillez d'abord souder sur les tuyaux un adaptateur fileté, lequel vous visserez ensuite aux orifices d'entrée et de sortie d'eau du chauffe-eau. Ne jamais chauffer les raccords

AIDE-MÉMOIRE D'INSTALLATION

Ce chauffe-eau est protégé par une garantie de plusieurs années contre les fuites du réservoir interne et d'une (1) année pour les pièces. Enregistrez ici les données-clés concernant votre garantie pour consultation ultérieure et un service rapide.

Installé par / Vendeur:		
Date d'installation:	Localisation du disjoncteur ou du fusible:	
Modèle:	Numéro de série:	
Watts	Watts	Watts-Total
Volts	Lb/po ca	Gal. U.S.

d'entrée ou de sortie d'eau parce qu'ils contiennent des manchons non-métalliques.

5. Installez un tuyau d'écoulement dans l'orifice de la soupape prévu à cette fin, le tuyau doit se terminer au-dessus d'un évier ou d'un drain d'évacuation.

NE JAMAIS FILETER, BLOQUER OU BOUCHER L'ORIFICE DU TUYAU D'ÉCOULEMENT - IL DOIT ÊTRE LIBRE DE TOUTE OBSTRUCTION ET SON DIAMÈTRE NE PEUT ÊTRE RAPETISSÉ.

6. Les deux raccords filetés fournis avec le chauffe-eau doivent être insérés sur les orifices marqués "Boiler In" et "Boiler Out". Reliez le raccord "Boiler In" du chauffe-eau avec le raccord "Supply" de la chaudière et le raccord "Boiler Out" du chauffe-eau avec le raccord "Return" de la chaudière. Une pompe circulatrice adéquate devrait être placée entre le raccord "Boiler Out" du chauffe-eau et le raccord "Return" de la chaudière. Voir Figure 1.

Branchements électriques

1. Enlevez le couvercle de la boîte de jonction sur le dessus du chauffe-eau.
2. Branchez la pompe circulatrice au réseau tel qu'illustré à la Figure 2. Les conducteurs de ce chauffe-eau sont de calibre 14 AWG et possèdent une résistance thermique TEW 105°C. Si vous devez changer un fil électrique, n'utilisez que du fil de type TEW 105°C.
3. Le chauffe-eau doit être mis à la terre en branchant le fil de mise à la terre du panneau électrique à la vis de mise à terre verte située dans la boîte de jonction.
4. La valeur nominale inductive de ce circuit est de 7,2 F.L.A. (Full Load Ampere) à 120 VAC. Ne dépassez pas cette valeur.
5. Tout branchement électrique doit être fait en conformité avec les codes locaux.

Remplissage

Pour remplir le chauffe-eau:

1. Ouvrez un robinet d'eau chaude.
2. Ouvrez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide du chauffe-eau.
3. Remplissez complètement le réservoir d'eau jusqu'à ce que l'eau coule normalement du robinet d'eau chaude.
4. Inspectez tout le réseau pour d'éventuelles fuites.
5. Veuillez vous référer aux directives du fabricant de la chaudière afin de remplir le serpentin du chauffe-eau.

NOTE: ÉVITEZ LES DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS LORS DU REMPLISSAGE. EMPÊCHEZ L'ISOLANT DU CHAUFFE-EAU D'ENTRER EN CONTACT AVEC DE L'EAU, CE QUI POURRAIT CAUSER DES DÉFECTUOSITÉS ÉLECTRIQUES.

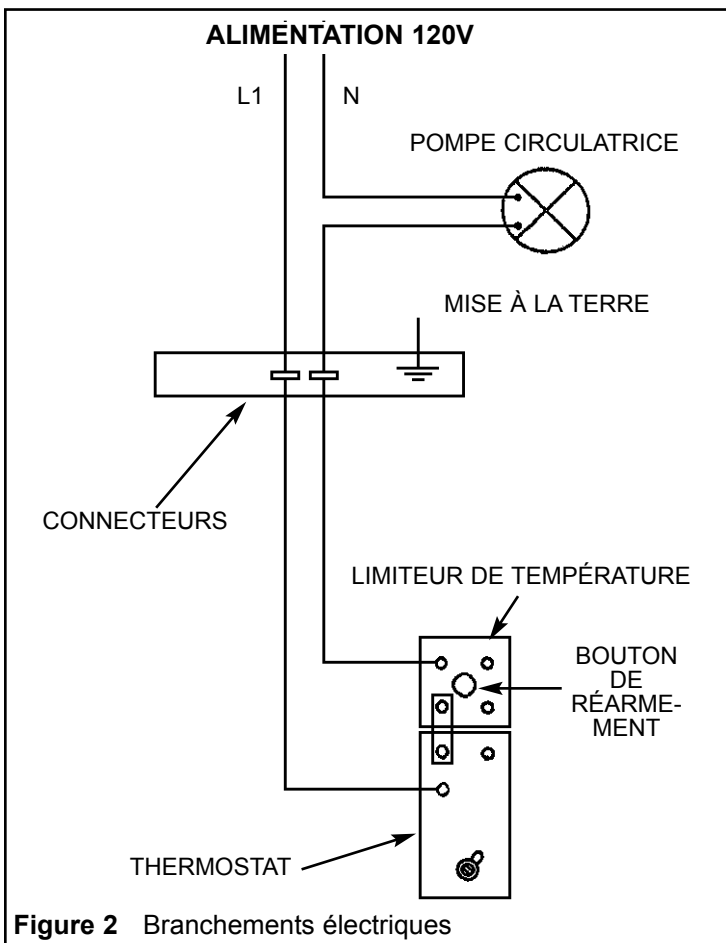


Figure 2 Branchements électriques

IV) UTILISATION

Réglage de la température

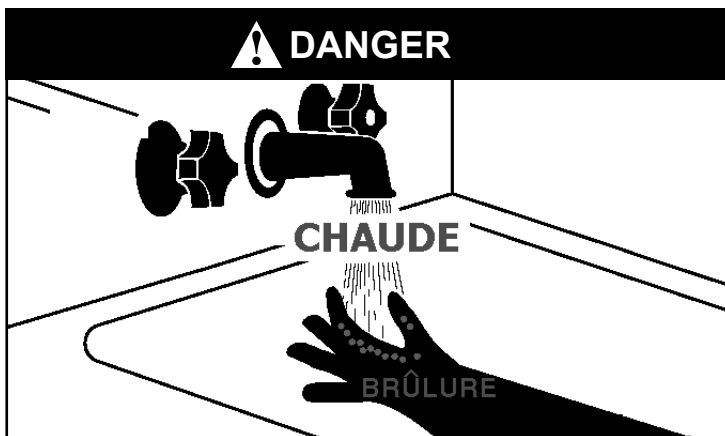
MISE EN GARDE

LE RÉGLAGE DU THERMOSTAT AU-DELÀ DE LA TEMPÉRATURE PRÉ-SELECTIONNÉE EN USINE PEUT OCCASIONNER DES BRÛLURES GRAVES EN PLUS DE RÉSULTER EN UN GASPILLAGE D'ÉNERGIE. DE L'EAU PLUS CHAUDE AUGMENTE LE RISQUE DE BLESSURE PAR ÉBOUILLANTAGE.

Afin de réduire le risque d'ébouillantage, les thermostats sont réglés en usine à 50°C (120°F). Les thermostats fonctionnent de façon automatique. Ils peuvent être réglés à des niveaux de température inférieurs ou supérieurs. Il a été démontré que le réglage de 50°C (120°F) est le plus satisfaisant en termes de coûts d'opération ainsi que de la sécurité. Nous recommandons que les thermostats demeurent réglés à 50°C (120°F).

Si un réglage de la température de l'eau est requis:

1. Coupez l'alimentation électrique du chauffe-eau.
2. Enlevez le(s) trappe(s) d'accès.
3. Soulevez l'isolant.
4. Réglez le thermostat à la température désirée.
5. Remettez en place l'isolant et les trappes d'accès.
6. Réalimentez le chauffe-eau en électricité.



Limiteur de température

Pour des raisons de sécurité, ce chauffe-eau est muni d'un limiteur de température non-réglable qui coupe l'alimentation électrique lorsque l'eau atteint une température excessive. Ce disjoncteur doit être réenclenché manuellement.

V) ENTRETIEN

Mettez en place un programme d'entretien préventif afin d'allonger la durée de vie de votre chauffe-eau. La majorité des défaillances prématurées de chauffe-eau sont dues à l'accumulation de calcaire et de sédiments, aux pressions excessives et à la corrosion.

Afin de réduire l'accumulation de calcaire et sédiments (à tous les 6 mois):

1. Coupez l'alimentation électrique du chauffe-eau.
2. Fermez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide du chauffe-eau.
3. Ouvrez un robinet d'eau chaude situé à proximité.
4. Raccordez un boyau au robinet de vidange du chauffe-eau et dirigez l'extrémité du boyau dans un drain d'évacuation de capacité suffisante.

Note: Le boyau de vidange doit avoir une température nominale d'au moins 93°C (200°F). Si le boyau de vidange n'est pas conçu pour soutenir de telles températures, ouvrez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide ainsi qu'un robinet d'eau chaude situé à proximité jusqu'à ce que l'eau dans le réservoir ne soit plus chaude. Fermez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide du chauffe-eau.

5. Ouvrez le robinet de vidange du chauffe-eau et laissez s'écouler tout le contenu du réservoir.
6. Une fois le réservoir du chauffe-eau vidé, refermez le robinet de vidange.
7. Retirez l'anode.
8. Versez de 11 à 15 litres (3 à 4 gallons) de vinaigre par l'orifice de l'anode et remettez l'anode en place. Appelez du Teflon® ou un composé de scellement sur les filets de l'anode.
9. Laissez le vinaigre macérer dans le réservoir de 24 à 36 heures.
10. Ouvrez le robinet de vidange.
11. Ouvrez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide et laissez l'eau s'écouler du robinet de vidange pendant 5 minutes.

Note: Si l'eau ne s'écoule pas librement du robinet de vidange, vérifiez s'il ne serait pas obstrué par des morceaux de calcaire. Débloquez-le si nécessaire.

12. Fermez le robinet de vidange et débranchez le boyau.
13. Ouvrez un robinet d'eau chaude du système afin que se relâche la pression du réservoir.
14. Procédez au remplissage du chauffe-eau. Refermez le robinet d'eau après l'obtention d'un jet d'eau sans bulles d'air pendant une période de 6 minutes.
15. Réalimentez le chauffe-eau en électricité.

Afin de vérifier le fonctionnement normal de la soupape de sûreté T&P (à tous les 12 mois):

Déclenchez manuellement la soupape de sûreté T&P afin de déloger tout dépôt calcaire ayant pu se former. **MISE EN GARDE! L'eau pourrait être très chaude!** Assurez-vous que le siège de la soupape soit bien étanche. Laissez le levier revenir d'un coup sec. Voir Figure 3.

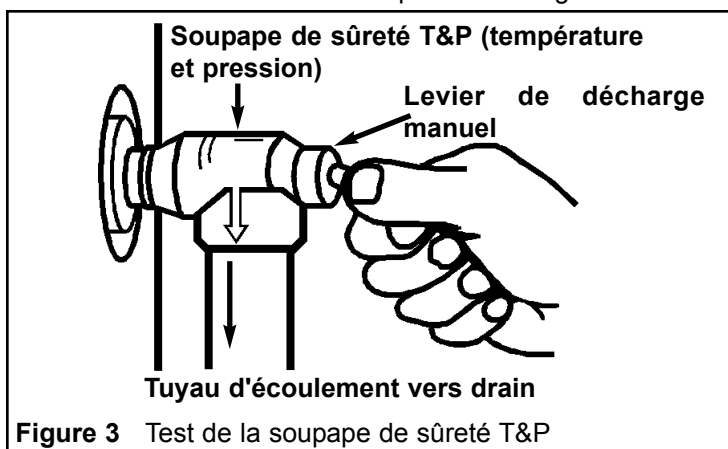


Figure 3 Test de la soupape de sûreté T&P

Protection cathodique

Le chauffe-eau est muni d'une anode qui a pour fonction de protéger le réservoir de la corrosion. L'anode se dissout très lentement et doit être remplacée si son diamètre est inférieur à 10 mm ou si le cœur en acier de l'anode est exposé. En

fonction de la composition de l'eau, une anode peut durer entre une et dix années. Plusieurs municipalités effectuent un traitement de l'eau, ce qui peut avoir une influence notable sur la longévité de votre chauffe-eau. Certains traitements de l'eau, tels qu'un adoucissement excessif de l'eau, peuvent accélérer le taux de dissolution de l'anode. Une dissolution rapide de l'anode laissera votre chauffe-eau non protégé contre la corrosion, ce qui pourra entraîner une défectuosité prématurée. Comme pour tout chauffe-eau, il est recommandé d'inspecter annuellement l'état de l'anode afin de vérifier si elle doit être remplacée. L'utilisation d'un chauffe-eau sans une anode en bonne condition annulera la garantie. Le non-maintien d'une anode en bonne condition peut entraîner une défectuosité prématurée du réservoir.

Afin de protéger le réservoir de la corrosion (à tous les 12 mois):

1. Coupez l'alimentation en électricité du chauffe-eau.
2. Fermez le robinet d'arrêt situé sur la canalisation d'alimentation en eau froide du chauffe-eau.
3. Ouvrez un robinet d'eau chaude situé à proximité afin de dépressuriser le réservoir. **(MISE EN GARDE! l'eau sera chaude).**
4. Assurez-vous que les canalisations d'alimentation en eau chaude soient vidées.
5. À l'aide d'une douille 1-1/16", retirez la vieille anode. Inspectez-la et remplacez-la si nécessaire. La barre d'anode est située sur le dessus du chauffe-eau, près de son centre.
6. Redémarrez le chauffe-eau tel que spécifié à la rubrique "Remplissage".

Montée de pression dans un chauffe-eau

Lors du cycle de chauffage du chauffe-eau, l'eau subit une expansion thermique, ce qui engendre une hausse de la pression dans le chauffe-eau. Un compteur d'eau contient parfois un clapet de non-retour, ou un autre mécanisme anti-retour d'eau ou un réducteur de pression. Ces composantes créent un système "fermé". Une soupape de sûreté doit être installée sur le chauffe-eau (pression nominale de fonctionnement de 150 PSI). Pour éviter que la soupape de sûreté T&P ne se décharge, afin de minimiser les pertes énergétiques et la probabilité que du tartre ne s'accumule dans la soupape de sûreté T&P, nous vous présentons deux recommandations:

1. Installez un réservoir d'expansion à diaphragme sur la canalisation d'alimentation en eau froide du chauffe-eau. Le réservoir d'expansion doit avoir un volume minimal de 5,5 litres (1,5 gallon U.S.) pour chaque 190 litres (50 gallons U.S.) de capacité du chauffe-eau.
- ou
2. Installez une soupape de surpression ayant une pression nominale de 125 PSI sur la canalisation d'alimentation en eau froide. Assurez-vous que l'eau expulsée le soit dans un évier ou un drain d'évacuation de capacité suffisante situé à l'abri du gel, afin d'éviter des dommages matériels.

AVERTISSEMENT: Une défaillance du serpentin de chauffage interne peut entraîner une surpressurisation de la chaudière et une décharge d'eau par la soupape de sûreté de la chaudière.

GARANTIE LIMITÉE

Pour le code de garantie, se référer au préfixe du numéro de série sur l'étiquette signalétique.

Code de garantie: P R S T U V W Y
Années de garantie: 3 5 6 7 8 9 10 12

CHAUFFE-EAU RÉSIDENTIEL DE TYPE RÉSERVOIR D'EMMAGASINAGE POUR INSTALLATION DANS UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE

A. QUI EST COUVERT.

GSW WATER HEATING ET LEURS FOURNISSEURS, (communément appelé Fabricant ou Manufacturier) octroie une garantie au tout premier client-acheteur seulement (nommé ci-après "Propriétaire") du chauffe-eau, à l'intérieur du continent nord-américain soit les États-Unis ou le Canada ou, de leurs territoires, pourvu que la personne demeure de façon continue à la résidence unifamiliale dans laquelle le chauffe-eau est originellement installé pour la période spécifiée ci-dessous. Cette garantie est non transférable. Cette garantie est réduite à un an si le chauffe-eau est utilisé pour une application commerciale ou industrielle ou si le chauffe-eau alimente plus d'une unité unifamiliale. Les clients doivent garder la preuve d'achat du point de vente pour valider le droit de couverture de la garantie.

B. QUAND L'UNITÉ EST COUVERTE.

Le chauffe-eau est garanti seulement s'il est installé, mis en fonction et entretenu suivant les directives inscrites dans le document accompagnant le chauffe-eau. Le chauffe-eau est/devra être installé de telle manière à ce que, s'il y a occurrence d'une fuite du réservoir ou d'un raccordement, l'écoulement qui en résulterait n'endommagerait pas les lieux où l'unité serait installée. La soupape de protection contre la température et pression doit être raccordée à un tuyau permettant l'écoulement au drain le plus proche pour éviter tout dommage dans le cas où l'ouverture de la soupape serait enclenchée. Veuillez vous référer au manuel accompagnant le chauffe-eau pour les directives détaillées et réviser les schémas du manuel.

C. CE QUE LE FABRICANT FERA ET LA PÉRIODE DE COUVERTURE.

1. **Le réservoir interne.** Si le réservoir interne fuit durant la période de garantie inscrite dans le tableau situé en haut de cette page, celle-ci suivant la date initiale de mise en fonction de l'unité, le Fabricant fournira un nouveau chauffe-eau de modèle comparable de sa fabrication. Dans les cas où les règles de standard de l'industrie seraient modifiées ou si le produit était amélioré ou en désuétude, ce qui empêcherait la restitution sous garantie du Fabricant par un produit identique, le Propriétaire se ferait offrir un remplacement de capacité comparable; toutefois, la valeur additionnelle sera chargée au propriétaire pour l'(les) item(s) qui a(ont) été incorporé(s) avec le nouveau chauffe-eau par le Fabricant. Un numéro de préautorisation doit être émis du Fabricant avant d'effectuer le remplacement du chauffe-eau. Cette garantie se limite à un remplacement de chauffe-eau à l'endroit de l'installation d'origine.
2. **Pièce composante.** Durant la première année, si une(des) composante(s) outre le réservoir interne est(sont) jugée(s) défectueuse(s) dans son(leur) matériel ou sa(leur) confection par le Fabricant, ce dernier offrira au Propriétaire le remplacement de la (des) pièce(s) défectueuse(s). Cette garantie se limite à un remplacement de composante pour chaque pièce originale.
3. **Retour des pièces composantes défectueuses du chauffe-eau.** Le Fabricant se réserve le droit d'examiner toutes présumées défectuosités du chauffe-eau et ce sera l'obligation du propriétaire de retourner le chauffe-eau ou la(les) pièce(s) composante(s) au Fabricant. (Voir paragraphe D.5).
 - a. Lorsqu'un chauffe-eau est retourné, il doit inclure toutes les pièces composantes et l'étiquette de la plaque signalétique.
 - b. Lorsque la(les) pièce(s) est(sont) retournée(s), chacune doit être étiquetée et identifiée par le numéro du modèle et de série du chauffe-eau ainsi que la date d'achat et celle de l'installation.
 - c. AUCUNE DES GARANTIES N'EST APPLIQUÉE AU-DELÀ DE CELLE DÉCRITE PAR LA PRÉSENTE. CETTE GARANTIE FORMELLE AGIT, LORSQUE PERMISE CONFORMÉMENT À LA LOI, EN TANT QUE SUBSTITUTION. ELLE EXCLUT ET REMPLACE TOUS AUTRES CONDITIONS, GARANTIES, ASSURANCES, REPRÉSENTATIONS, OBLIGATIONS OU ENGAGEMENTS DE LA PART DU FABRICANT QUELQUE SOIT LA NATURE OU LA SORTE, FORMELLE OU IMPLICITE, QU'ELLE PROVIENNE (D'UN CONTRAT, CONDUITE, DÉCLARATION, DROIT ÉCRIT, NÉGLIGENCE, PRINCIPES ÉTABLIS DU FABRICANT SUR LA RESPONSABILITÉ, ACTION EN JUSTICE OU AUTRES) PRENANT EN CONSIDÉRATION L'UNITÉ OU SA CAPACITÉ À EXÉCUTER DES TÂCHES DÉTERMINÉES, SA QUALITÉ MARCHANDE, L'INSTALLATION, LA MISE EN MARCHÉ, LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT. LE FABRICANT DE DÉSENGAGE FORMELLEMENT DE TOUTES GARANTIES TACITES. TOUTE INDEMNITÉ VERSÉE PAR LE FABRICANT NE SERA EN AUCUN CAS SUPÉRIEURE À LA VALEUR DE LA PIÈCE OU DU CHAUFFE-EAU DÉFECTUEUX.

D. CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR LA GARANTIE.

1. L'unité ne doit pas être installée à un endroit qui peut être endommagé par une fuite d'eau. Des dispositions doivent être prises pour diriger toute fuite d'eau s'échappant de l'unité vers une tuyauterie opérationnelle & adéquate pour le drainage. Vu que toutes unités sont prédestinées à couler éventuellement, vous devez vous protéger contre tous dommages potentiels que peut causer l'eau. Le Fabricant n'acceptera aucune responsabilité pour les dommages, ni pour pertes immatérielles ou d'accessoires, ni pour autres dommages qui y sont rattachés incommodes pour le Propriétaire ou une tierce partie.
2. Le Fabricant ne peut être tenu responsable sous cette garantie et cette garantie sera annulée si l'un des événements suivants se produit:
 - a. Le chauffe-eau ou n'importe quelles pièces composantes serait(aient) sujet(s) à un mauvais usage, altération ou négligence; ou
 - b. Le chauffe-eau n'as pas été installé suivant les directives des codes de plomberie et/ou de la Régie du bâtiment et/ou réglementations, soit dans l'application ou l'absence de celle-ci, avec la dernière édition au code émis pour installation d'appareils au gaz naturel et propane liquide et/ou du Code électrique canadien; ou

- c. Le chauffe-eau n'a pas été installé, mis en marche et entretenu suivant les directives du Fabricant; ou
 - d. Le chauffe-eau ou n'importe quelles pièces composantes faillit (irent) suite à une mise en marche de l'unité lorsque le réservoir est vide ou partiellement vide (tel qu'un élément qui serait brûlé à la présence de l'air dans le réservoir); ou
 - e. Le chauffe-eau ou n'importe quelles pièces composantes aurait(aient) été submergé(s) dans l'eau; ou
 - f. Le chauffe-eau est exposé à des conditions atmosphériques hautement corrosives. Aucune exception à la garantie ne sera accordée avec limites à ce qui a attrait aux unités exposées aux produits tels les sels, produits chimiques, gaz d'échappement, produits polluants ou contaminants; ou
 - g. Le chauffe-eau n'est pas alimenté continuellement avec de l'eau potable; ou
 - h. Le remplacement du chauffe-eau est demandé en raison du bruit, goût de l'eau, odeur, coloration de l'eau ou rouille; ou
 - i. Le chauffe-eau en fonction est réglé à une température excédante celle du réglage maximal du thermostat et/ou du dispositif de contrôle de limite supérieure fourni par le Fabricant ou, la pression interne du réservoir est supérieure à celle indiquée sur la plaque signalétique du réservoir; ou
 - j. Le chauffe-eau est en fonction sans une anode fonctionnelle; ou
 - k. Le chauffe-eau est alimenté d'une eau déionisée; ou
 - l. Le chauffe-eau est retiré de l'emplacement de l'installation d'origine; ou
 - m. Le chauffe-eau est installé à l'extérieur (ce chauffe-eau est conçu pour une installation intérieure); ou
 - n. Le chauffe-eau est converti ou en tentative d'être converti d'un voltage ou wattage à un autre, s'il s'agit d'un chauffe-eau électrique, ou d'un type de gaz à un autre s'il s'agit d'un chauffe-eau au gaz; ou
 - o. Le chauffe-eau n'a pas été démarré avec le calibre préfixé en usine pour la puissance et le combustible qui a été conçu pour cette unité; ou
 - p. Le chauffe-eau ou n'importe quelles pièces composantes s'avère(ent) défectueux(euses) à cause d'un dépôt de sédiments; ou
 - q. Le chauffe-eau n'est pas installé avec une soupape de sécurité pour température et pression adéquatement opérationnelle, certifiée selon la norme ANSI Z21.22/CSA "Réglementations visant les soupapes de sécurité pour les systèmes d'approvisionnement en eau chaude"; ou
 - r. Le chauffe-eau ou n'importe quelles pièces composantes s'avère(ent) défectueux(euses) à cause de feu, inondation, foudre, ou toute autre catastrophe naturelle ou autre éventualité au-delà de la vigilance du Fabricant; ou
 - s. Le chauffe-eau est installé dans un circuit hydraulique fermé sans dispositif adéquat pour contrer l'expansion thermique.
3. Sauf si spécifiquement prohibé par une loi en vigueur, le Propriétaire et non le Fabricant, est tenu responsable et devra s'acquitter des frais de main-d'œuvre ou autres dépenses encourues pour le retrait, la réparation ou le remplacement du chauffe-eau ou toutes autres pièces composantes présumées défectueuses ou toutes dépenses pour remédier à toute défectuosité dans le produit. Cesdits frais peuvent inclure, mais ne peuvent être nécessairement limités à:
- a. Tous les frais de transport, d'expédition, de manutention et de livraison pour faire parvenir un nouveau chauffe-eau ou une(des) pièce(s) de remplacement au Propriétaire.
 - b. Tous les frais nécessaires ou ceux accompagnant le retrait du chauffe-eau défectueux ou une(des) pièce(s) composante(s) défectueuse(s) et l'installation du nouveau chauffe-eau ou pièce(s) composante(s).
 - c. Tout matériel requis pour compléter, et/ou permis requis pour effectuer l'installation d'un nouveau chauffe-eau ou pièce(s) composante(s), et
 - d. Tous les frais nécessaires ou ceux accompagnant le retour du chauffe-eau défectueux ou une(des) pièce(s) à l'endroit désigné par le Fabricant.
4. Les termes de cette garantie limitée ne peuvent être modifiés par qui que ce soit, même si cette personne dit agir en tant que représentant ou se dit agir au nom du Fabricant.
- E. DE QUELLE FAÇON LE PROPRIÉTAIRE INITIAL PEUT FAIRE UNE REQUÊTE SOUS GARANTIE.
- 1. Le propriétaire peut soumettre la requête pour réclamation relative à la garantie directement au Département de service du Fabricant. Le Propriétaire devrait soumettre sa demande de réclamation directement au Département de service du Fabricant, à l'adresse ou numéro de téléphone inscrit ci-dessous et le Fabricant prendra les mesures afin de donner suite à cette demande de réclamation.
 - 2. Lorsqu'une enquête ou requête est soumise, prenez soins d'y inclure le numéro de catalogue du chauffe-eau ainsi que le numéro du modèle et de série, la date de l'installation et le lieu de l'installation.

Les obligations de cette garantie et du Fabricant seront interprétées et déterminées en conformité avec les lois en vigueur des deux juridictions; soit celles de la province d'Ontario et du Canada. Cette garantie n'influencera pas les droits légaux spécifiques d'un consommateur sur la loi applicable, sauf dans le cas où de telles lois soient annulées ou remplacées, et les dispositions qui en résultent soient engagées à être amendées à l'ampleur nécessaire. La non mise en application n'importe quelle disposition, en tout ou en partie, de ce certificat n'affectera en rien les dispositions résiduelles. La réparation et/ou le remplacement, qu'il s'agisse d'une(des) pièce(s) ou de l'unité, est le seul et unique recours possible contre le Fabricant.

GSW Water Heating
 599, rue Hill Ouest
 Fergus, ON Canada N1M 2X1
 Si vous avez des questions
 Email us at techsupport@gsw-wh.com ou
 Visit our websites: www.gsw-wh.com ou
www.johnwoodwaterheaters.com ou
 Communiquer avec notre département du service technique au
 1-888-GSW-TECH (479-8324)

Cette page est intentionnellement vide. Nous vous invitons à l'utiliser pour noter les détails de l'installation.